

FICHE-MOBILITE DE PHILIPPEVILLE



Sommaire

CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	3
1. FICHE DESCRIPTIVE DE LA COMMUNE	3
1.1. CARTE.....	4
1.2. PLANS ET PROGRAMMES D’ACTION	5
1.3. ORGANES CONSULTATIFS.....	7
1.4. PERSONNES RESSOURCES INTERNES À L’ADMINISTRATION	7
2. ETAT DES LIEUX AU NIVEAU DE L’OFFRE DE TRANSPORT.....	7
2.1. MODES ACTIFS.....	8
2.2. OFFRE SNCB.....	8
2.3. OFFRE TEC – OTW	8
2.4. OFFRE TRANSPORTS À LA DEMANDE (TAD)	9
2.5. OFFRE AU NIVEAU AUTOPARTAGE ET COVOITURAGE	10
2.6. SITE POTENTIEL POUR UN MOBIPÔLE (PÔLE D’ÉCHANGE MULTIMODAL)	10
3. ANALYSE DES ENJEUX ET RECOMMANDATIONS EN TERMES DE MOBILITÉ	11
3.1. ANALYSE DES ENJEUX.....	11
3.2. RECOMMANDATIONS	12
4. CARTE GÉNÉRALE DE CHARLEROI MÉTROPOLE.....	13

Cadre méthodologique

Pourquoi cette fiche-mobilité ?

Cette fiche-mobilité est un outil d'aide à la décision pour les élus, agents et opérateurs communaux actifs, directement ou indirectement, dans le transport de personnes au niveau local. Elle rassemble les informations internes de vos services et les données mobilité relatives à votre commune. Ces informations constituent une base pour construire tout dossier, alimenter toute réflexion ou tout débat sur les besoins en déplacements de votre territoire et les enjeux qui en découlent.

Cette fiche-mobilité est le complément naturel des démarches déjà lancées ou réalisées par les communes (PCM, PCS, PCDR) ou du Plan Urbain de Mobilité (PUM) à venir au niveau du territoire de Charleroi Métropole. Elle est le fruit des consultations et analyses de terrain avec les élus, les agents communaux et les opérateurs de transport, tel le TEC. Elle se veut un outil simple, accessible et compréhensible du plus grand nombre afin que tout un chacun puisse appréhender au mieux les nombreux enjeux liés à la mobilité des personnes sur chacune des communes de Charleroi Métropole.

Quels sont les objectifs de cette fiche-mobilité ?

Concrètement, cette fiche-mobilité poursuit trois objectifs :

- 1° répondre aux besoins des citoyens en matière de transports**, en rassemblant toutes les informations et données disponibles pour aider la commune à répondre à des appels à projets à venir en matière de mobilité
- 2° trouver une solution sur mesure pour les publics les plus isolés et précarisés** (enjeu de mobilité inclusive) afin de renforcer l'égal accès aux services de base essentiels à l'existence du quotidien
- 3° mobiliser les ressources de la commune pour atteindre**, à son niveau, **les objectifs de parts modales que la Wallonie s'est assignée dans la Note FAST 2030** (décrits dans la Stratégie Régionale de Mobilité¹)

Les objectifs de parts modales sont repris dans le tableau ci-dessous. Chaque niveau de pouvoir est amené à s'impliquer au niveau de son territoire d'action pour atteindre ces objectifs et réduire la place prédominante de la voiture.

	2017	2030
Marche	3	5
Vélo	1	5
Bus	4	10
Train	9	15
voiture	83	60
TOTAL	100	95

Réduire les
besoins en
déplacement de
5%
→ COWORKING

1. Fiche descriptive de la commune

Qu'il s'agisse d'animer un débat au sein d'une commission consultative, de répondre à un appel à projet ou de préparer une Note au Collège afin de prendre position sur un sujet, il est essentiel de disposer des données les plus adéquates et les plus récentes. Cette partie de la Fiche-Mobilité reprend les caractéristiques qui définissent le territoire communal. Les rassembler permettra de gagner un temps important dans les appels à projets à venir auquel votre commune participera.

¹ <http://mobilite.wallonie.be/home/politiques-de-mobilite/politique-de-mobilite-regionale-wallonne/strategie-regionale-de-mobilite.html>

1.1. Carte

La Commune de Philippeville compte 9 289 habitants pour un territoire de 156,71 km². Elle est parcourue par les réseaux suivants : [lister les différents réseaux routiers, autoroutiers, cyclables/Ravel/Points Nœuds/....

- Réseaux routiers et autoroutiers : E420, N98, N97, N40
- Réseau SNCB : Ligne 132 Couvin-Charleroi
- Réseaux modes actifs : préRavel 156 (Fagnolle), 138A Gimnée-Romedenne [en cours] – réseau Points Nœuds (FP MT Pays Lacs)



1.2. Plans et programmes d'action

Afin de mieux connaître les besoins en mobilité de ses habitants, la Commune de Philippeville s'est impliquée dans les plans et programmes suivants :

- Programme Communal de Développement Rural : oui [Karl Bondroit]
- Plan Communal de Mobilité : en cours d'actualisation [Guy Mottard]
- Politique Locale Energie Climat (POLLEC) – Convention des Maires : oui
- PCS 2020-2025 : oui
- Stratégie de Développement Communale : oui [PCDR]
- Programme LEADER : non
- Autre(s) programme(s) : Parc naturel Viroin-Hermeton

Au niveau de son Plan Stratégique Transversal (PST), l'enjeu de la mobilité se retrouve au travers des objectifs suivants :

- Mettre en œuvre les actions du Plan Communal de Mobilité [PCM] – en cours de réalisation (Phase 3)
- Poursuivre les aménagements de sécurité aux abords des écoles
- Installer une gare de bus en site propre ; gare TEC transférée au Parking du Moulin [en attendant le mobipôle/Gare SNCB]
- Promouvoir et encourager le covoiturage
- Renforcer le lobbying auprès des sociétés de transports publics en s'appuyant sur l'expertise et les réseaux de l'Agence Mobilité Mobilesem et de Navetteurs.be
- Créer des pistes cyclables là où c'est possible
- Maintenir le Philibus et le Philinoctambus
- Poursuivre l'appel à projets pré-RAVEL
- Mettre en œuvre les projets repris au Plan d'investissement communal (PIC) [notamment en matière de modes actifs]
- Développer et entretenir des circuits de randonnée pédestres et cyclistes
- Rénover les trottoirs



Fig.1 : Plan d'aménagement des trottoirs de la rue de Neuville (P1)

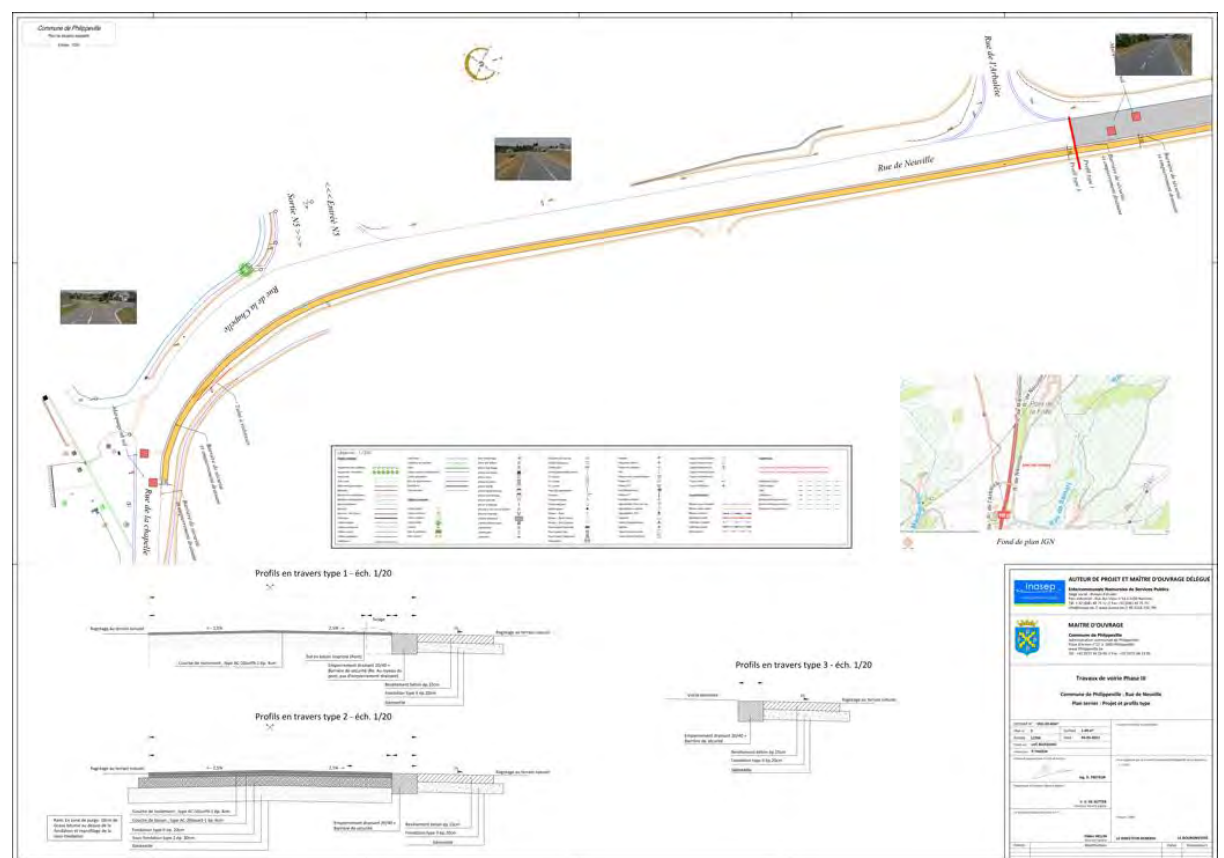


Fig.2 : Plan d'aménagement des trottoirs de la rue de Neuville (P2)

1.3. Organes consultatifs

La Commune de Philippeville a institué les conseils consultatifs suivants :

- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité [CCATM] : non
- Conseil consultatif communal des aînés [CCCA] : oui
- Conseil consultatif des jeunes [CCJ] : oui
- Commission Locale de Développement Rural [CLDR] : oui
- Commission communale du vélo [CCV] : non
- Autre(s) conseil(s) : non

Impliquer le citoyen pour répondre aux besoins de terrain via une gouvernance participative est le moyen le plus efficace pour les faire ensuite adhérer aux services de transports qui seront mis en œuvre par la suite.

1.4. Personnes ressources internes à l'administration

Afin de mener à bien ces plans/programmes, la Commune de Philippeville peut compter sur les personnes suivantes :

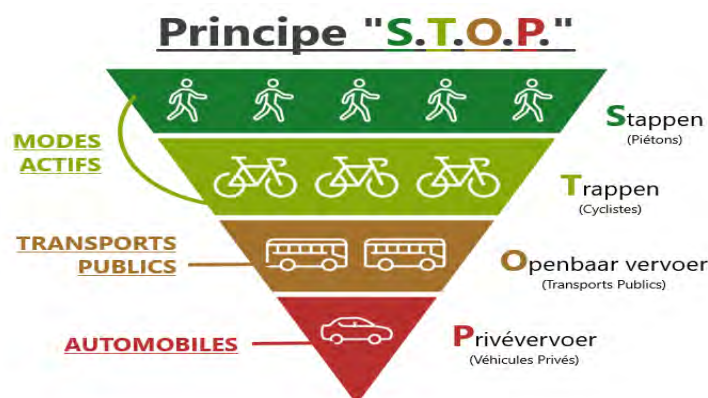
- Conseiller en Mobilité [Cem] : Guy Mottard
- Conseiller Aménagement territoire Urbanisme : Anne Hancart
- Référent EMSR [Cours enseignant] : oui
- Conseiller Energie : aucun
- Coordinateur POLLEC : en cours
- Autre(s) personne(s) – conseiller(s) : non

L'objectif est ici de constituer une équipe-projet qui travaillera de manière décloisonnée, transversale afin de mettre en commun leurs expériences respectives et constituer les dossiers les plus crédibles dans les appels à projets à venir.

2. État des lieux au niveau de l'offre de transport

Répondre aux besoins en transport de ses citoyens suppose d'abord de bien connaître l'ensemble de l'offre de transport qui existe sur votre territoire communal. A défaut, elle permet aussi de voir quels opérateurs sont absents dans cette offre de services et voir ainsi comment la compléter au niveau local. Cet état des lieux est complémentaire à toute autre démarche qui serait déjà en cours (ou aurait été réalisée) sur votre commune, notamment au niveau des PCM ou des PCDR.

Cette analyse de l'offre de transports (et des réseaux d'infrastructures qui les accompagnent) s'inscrit dans le *Principe STOP* qui vise à renverser la priorité jusque-là accordée à la voiture, en mettant d'abord en avant les modes actifs (marche et vélo), les transports collectifs (transports à la demande, TEC, SNCB,...), les usages partagés de la voiture (covoiturage et autopartage), puis seulement, l'usage de la voiture à titre individuel (autosolisme). Ce principe est illustré dans le schéma ci-dessous.



2.1. Modes actifs

FAST 2030 vise 5 % de part modale pour la marche et 5 % pour le vélo. C'est un véritable défi pour chaque commune de Wallonie. Comment y parvenir ? En conjuguant les trois leviers suivants ensemble :

- Développer des infrastructures de qualité et sécurisées (cheminements piétons et pistes cyclables)
- Mener des campagnes de sensibilisation intensives pour mettre en avant les bienfaits du vélo et de la marche auprès du citoyen => et par là, faire évoluer les comportements de la population
- Développer les services qui en favorisent la pratique au quotidien.

La Ville de Philippeville a été retenue en 2020 à l'appel à projet dans le cadre du Programme Aménagements temporaires lancé par le Ministre de la Mobilité. L'itinéraire de liaison permettant de sécuriser un cheminement cyclo-piéton a été créé entre l'Avenue de Saulieu et l'Athénée Royal. En outre, la Ville a déposé un dossier conjoint en 2020 avec la Commune de Doische pour réaliser un premier tronçon de préRavel reliant Gimnée à Romedenne (ancienne Ligne 138). Le projet est en cours de réalisation. A moyen terme, l'objectif est d'avoir une liaison préRavel jusqu'à Florennes-Central, qui passera par Villers-le-Gambon.

En outre, la Ville sera attentive au prochain appel à projet Commune Wallonie Cyclable afin de concrétiser les liaisons cyclables intervillages telles qu'étudiées dans le cadre des fiches-projets de l'actualisation du PCM [Études Espaces Mobilités].

2.2. Offre SNCB

Toujours dans la logique du principe STOP, cette partie décrit l'offre de service disponible sur la commune, s'il en existe une. Outre le descriptif des infrastructures et de l'offre de desserte, sont aussi précisés les services disponibles en gare ou aux points d'arrêts (PANG). La Ville de Philippeville est desservie par le train via la Ligne 132 Couvin-Charleroi. Il s'agit d'une petite ligne dont la fréquentation mériterait d'être renforcée (enjeu de son maintien au-delà de 2030) – taux de recette/coûts de structure : à peine 10% !

En outre, le plateau de la gare accueille les bureaux de l'Agence Mobilité Charleroi Métropole (ASBL Mobilesem) et une partie de ses équipes. Ce site fait l'objet d'une réflexion dans le cadre du PCM en cours d'actualisation afin d'en faire (d'ici à 2030) le pôle d'échange multimodal (mobipôle) de Philippeville.

Notez la présence d'un comité de ligne 132².

2.3. Offre TEC – OTW

Cette partie décrit l'offre de service du TEC desservant la commune. La direction territoriale desservant Philippeville est celle du TEC Namur. Y sont listées les différentes catégories de lignes de bus (ou tram/métro) en fonction de la classification actuelle de l'Autorité organisatrice des transports et de l'Opérateur de transport wallon³. Attention, avec la réorganisation des lignes en cours, cette classification est amenée à évoluer. Sont donc ici reprises les différentes catégories de lignes en date du mois d'août 2021 :

² <https://www.navetteurs.be/index.php/comite-l-132>

³ <http://mobilite.wallonie.be/home/politiques-de-mobilite/transport-public/lautorite-organisatrice-du-transport.html>

- Lignes Express : oui
 - o E86 – NAMUR – COUVIN
- Lignes à forte fréquence (moins de 30 minutes)
- Lignes à fréquence moyenne (de 30 à 60 minutes)
 - o 451 CHARLEROI – PHILIPPEVILLE – COUVIN
- Lignes à fréquence faible (plus de 60 minutes)
 - o 452 PHILIPPEVILLE – MATAGNE-LA-GRANDE
 - o 453 PHILIPPEVILLE – HEER-AGIMONT
 - o 561 PHILIPPEVILLE – WALCOURT – THY-LE-CHÂTEAU
 - o 132a WALCOURT – CERFONTAINE – PHILIPPEVILLE
 - o 136a FLORENNES – YVES-GOMEZEE – WALCOURT
 - o 136d FLORENNES – PHILIPPEVILLE – RANCE
 - o 138a FLORENNES – DOISCHE
 - o 156b PESCHE – COUVIN – DOUBES – MARIEMBOURG
 - o 156d MARIEMBOURG – DOISCHE
 - o 74/1 PHILIBUS du Houblon
 - o 74/2 PHILIBUS des Fagnes
 - o 74/3 PHILIBUS de la Voie Verte

Notons aussi l'organisation de deux réunions de l'organe de consultation des bassins de mobilité [OCBM⁴] par an dont la commune doit envoyer un représentant.

2.4. Offre Transports à la Demande [TAD]

De manière complémentaire aux réseaux TEC et SNCB, une offre de transport local s'est souvent développée au niveau des communes, soit sur base d'horaires fixes, soit sous forme de transports à la demande [TAD]. Sur base de l'état des lieux réalisé par l'Agence Mobilité [dans le cadre notamment de la mission demandée par la Centrale Régionale de Mobilité, CRM], voici ici les différents types d'opérateurs desservant votre territoire communal.

Nom du service	Catégorie / secteur d'activité	Territoire desservi
DELAIRE Jacky	LVC / TC	
CPAS PHILIPPEVILLE	STIG	
Mobilesem	STIG	
PCS PHILIPPEVILLE	STIG	
Ambulance Horizon	STIG	

Notons aussi que la mutualité chrétienne et la mutualité socialiste de Philippeville organisent aussi du transport à la demande.

Ce tableau est complété par votre Agence Mobilité qui en assure la mise à jour permanente, via notamment la nouvelle plateforme informatique mise à sa disposition par la Centrale Régionale de Mobilité [CRM]. Outre le relevé des opérateurs actifs desservant votre commune, un tableau de bord reprenant les indicateurs permettra d'évaluer l'état de la demande :

- Nombre d'appels provenant d'un citoyen de votre commune
- Objet de la demande du transport (courses, médical, touristique,...)
- Autre(s) critère(s) : Flotte, etc...

La Ville de Philippeville va veiller à valoriser une nouvelle navette grâce au véhicule mis à disposition par IDEA. Celui-ci pourrait faire l'objet d'un partenariat rassemblant le CPAS de Philippeville, l'Administration communale et l'Agence Mobilité.

⁴ <http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/une-administration/services-et-solutions/organes-de-consultation-de-bassin-de-mobilite/ocbm-de-namur.html>

2.5. Offre au niveau Autopartage et covoiturage

Malgré le développement des modes actifs et le redéploiement des réseaux de transports publics, la voiture est et restera un mode de transport essentiel, et plus dans certaines communes que dans d'autres. Cependant, de nouveaux usages de la voiture apparaissent, en milieu urbain comme en milieu rural. Objectif : réduire l'impact de ce mode de transport au niveau de la congestion des infrastructures mais aussi inciter le citoyen à l'utiliser différemment. Deux types de services permettent de nouveaux usages et limiter ainsi l'autosolisme dans les déplacements quotidiens :

- L'autopartage, soit sur base d'une station où il est possible d'emprunter un véhicule pour un moment limité, soit par une mise en commune du véhicule (entre particuliers d'un même quartier/village ou par la mise à disposition d'un véhicule communal en dehors des heures d'ouverture des services)
- Le covoiturage afin d'augmenter le taux de remplissage par véhicule (et le faire progresser de 1,3 personne à 1,8 d'ici 2030)

Type de service [autopartage ou covoiturage]	Localisation du véhicule en autopartage / parking covoiturage	Site Internet
Covoiturage	Complexe sportif de Philippeville	À l'étude [FP BE Espaces Mobilités]
Autopartage	En cours de discussion avec la Ville	

La commune est accompagnée par l'Agence Mobilité pour étudier les pistes de développement d'un parking de covoiturage ou d'un système d'autopartage sur son territoire.

2.6. Site potentiel pour un Mobipôle [Pôle d'échange multimodal]

Renforcer l'intermodalité sur votre territoire communal passe par le développement d'infrastructures qui faciliteront le passage d'un mode de transport à l'autre lors d'un même trajet (intermodalité). Via la Stratégie Régionale de Mobilité [SRM], la Wallonie s'est donnée pour objectif d'équiper chacune des 262 communes wallonnes d'un mobipôle [Pôle d'échange multimodal] d'ici à 2030, dans la perspective notamment des Objectifs du Développement Durable fixés par l'ONU et visent à réduire nos émissions de gaz à effet de serre [GES].

Dans cette optique, la Wallonie envisage de lancer chaque année un appel à projet pour cofinancer le développement de ces mobipôles. Chacune commune est invitée à analyser les enjeux mobilité de son territoire et à identifier l'emplacement qui permettra de concentrer les flux de mobilité et d'en organiser au mieux le transfert modal. Avec le TEC desservant votre territoire **et pour autant que le Collège communal en fasse expressément la demande**, l'Agence Mobilité et le TEC sont disponibles pour analyser avec le site qui pourrait se porter candidat lors des appels à projets à venir.

Au niveau de la Commune de Philippeville, le Plan d'Investissement Communal [PIC] reprend les investissements suivants en matière de cheminements piétons et de pistes cyclables. Concrètement, les communes doivent intégrer dans leur PIC minimum 1/3 de leur enveloppe, des projets comprenant par exemple :

- ⇒ Pour les voiries :
 - La création de trottoirs, de zones piétonnes, de trottoirs traversants, zones apaisées,....
 - La création et la réfection de pistes cyclables, bandes cyclables suggérées, sens uniques limités, sas vélo, chemins réservés,.... De plus amples détails au sujet de l'intégration d'aménagements cyclables sont disponibles via le site de la sécurothèque : www.securotheque.be
 - La création d'espaces partagés qui favorisent les usagers actifs en limitant la place laissée aux véhicules automobiles
 - La création d'infrastructures qui permettent d'accéder facilement et de manière aisées aux transports en commun
 - Tout autre aménagement qui encourage une utilisation des modes de déplacements alternatifs à la voiture particulière.

Ainsi, en vue de préparer le dossier de candidature de la commune, nous vous invitons déjà à relever, au départ du site pressenti pour accueillir ce mobipôle, les infrastructures suivantes :

- 1. Création d'un parking vélo sécurisé et d'un cheminement vélo à partir des pôles d'habitat situés à 15 minutes à vélo du mobipôle
- 2. Création d'un cheminement piéton et traversée de chaussée dans les 100 mètres autour du mobipôle et proche de l'arrêt de bus
- 3. Création d'une zone d'attente sécurisée et confortable pour l'arrêt de bus
- 4. Amélioration de la mobilité partagée et du co-voiturage
- 5. Création de services supplémentaires sur le mobipôle (Exemples : un distributeur de colis BPOST, distributeur de produits locaux...) et participation de ces prestataires au financement et/ou à l'entretien des installations.

Aujourd'hui, la gare des bus est localisé au Parking du Moulin. Cet aménagement est prévu pour quelques années, le temps de structurer un dossier plus détaillé pour le mobipôle qui sera (d'ici à 2030) appelé à se développer sur le plateau de la Gare de Philippeville, le long de la L132. Ce site permettra :

- Des emplacements suffisamment larges pour les bus opérer leurs girations en toute sécurité
- Un renforcement de l'intermodalité Train-Bus (et maximiser le rabattement vers la ligne de train pour en augmenter la fréquentation)
- Un carrefour entre les lignes TEC et notamment les Lignes Express (la E86) et une autre Ligne Express à étudier (Givet-Doische-Philippeville)
- Un pôle de services qui viendront compléter les services mobilité appelés à se développer sur le plateau de la gare.

3. Analyse des enjeux et recommandations en termes de mobilité

3.1. Analyse des enjeux

Les rencontres avec les différents Collèges communaux nous ont permis de relever des enjeux mobilité spécifique à chaque territoire communal. Parmi ces enjeux, outre la qualité de l'offre au niveau des transports publics, la question de la desserte et de l'accessibilité de différents sites a souvent été relevée par les élus. Nous listons ici quelques sites qui pourraient nécessiter une meilleure connexion aux réseaux de transports publics :

- ⇒ Parc d'activité économique sur votre commune : Oui – la ZACC des 4 Vents se développe en tant que pôle commercial principal pour l'entité et il importe d'en assurer l'accessibilité par tous les modes de transports y compris à pieds.
- ⇒ Structure hospitalière sur votre commune : Philippeville dispose de deux polycliniques (Solidaris – réseau CHU Marie Curie et Mutualité Chrétienne) ; en outre, le positionnement central de l'entité facilite l'accès aussi bien aux hôpitaux de Lobbes qu'aux CHU de Charleroi (Marie Curie et Grand Hôpital de Charleroi) ; à cela s'ajoute le Cabinet Médical avec 2 logements tremplin.
- ⇒ Centres culturel ou sportif de votre commune : Oui – Les Halles (pôle culturel) et le Complexe sportif de Philippeville ainsi que la Piscine.
- ⇒ Établissements scolaires sur votre commune : Réseaux communaux, libres et Fédération Wallonie-Bruxelles sans oublier l'enseignement spécialisé (FWB – La Calamine) ainsi qu'un Internat autonome et l'Enseignement de promotion sociale en soirée ; faisant de Philippeville le 1^{er} pôle scolaire pour le Sud ESEM.
- ⇒ Centre occupationnel de jour : Oui – Le Pouly ; Prochainement des résidences pour personnes en situation de handicap à Villers-le-Gambon et Philippeville.
- ⇒ Centres de formation professionnelle : Oui – ASBL Carrefour et ETA Le CARP – à cela s'ajoute la Mission Régionale pour l'emploi couvrant le Sud ESEM (MIRESEM).
- ⇒ Autre enjeu : De par sa position centrale sur les réseaux de transports (structurants TEC-SNCB) et modes actifs, Philippeville veillera à que son territoire et ses villages soient connectés à ces différents réseaux.

A noter que les villages de Samart et Roly ne disposent pas d'une offre de transports publics. Le site de la Gueule-Du-Loup à Sautour représente également un enjeu en termes de mobilité au même titre que le plan d'habitat permanent de Neuville – Roly.

3.2. Recommandations

Relever les problèmes d'accessibilité de ces sites permettra, ensuite, de formaliser des demandes sous forme de recommandations auprès des autorités de tutelle (Fédéral, Wallonie, TEC, SNCB,...).

⇒ Recommandations en termes de modes actifs [marche/vélo] :

- Terminer la liaison transcommunale Gimnée-Romedenne [projet porté en partenariat avec Doische et avec l'Agence Mobilité]
- La Ville de Philippeville veillera à renforcer la part modale du vélo sur le trajet domicile-école, en plein centre comme dans les villages
- Philippeville sera attentive à toutes les sources de financements pour développer les réseaux cyclables [préRavel ou liaisons intervillages]
- Sans oublier l'enjeu du développement d'un réseau de bornes de recharge pour VAE [vélos électriques] [Projet POLLEC] au Complexe sportif, sur la Place d'Armes, Gare SNCB, CPAS, à la Piscine et Place de Villers-le-Gambon

⇒ Recommandations en terme de transports publics [SNCB – TEC] :

- Au niveau AOT : soutenir les communes de Viroinval et Couvin dans le maintien de la Ligne Express E86 au départ de Nismes-centre
- Au niveau AOT : soutenir la création d'une Ligne Express directe entre Givet [FR], Doische et Philippeville, renforçant ainsi le pôle carrefour que notre entité joue déjà pour le réseau des TEC
- Au niveau AOT : prendre une part active à l'atelier technique mené par l'AOT afin que les liaisons intervillages soient maintenues
- Au niveau SNCB : soutenir les acteurs locaux afin de favoriser le développement de services permettant de valoriser la ligne SNCB 132
- Au niveau SNCB : insister auprès de la SNCB afin que le rehaussement des quais en gare de Philippeville se fasse le plus tôt possible et le volet Information-voyageurs sur les quais sans oublier l'accès à une salle d'attente
- Au niveau Infrabel : entrer en discussion avec elle afin de voir comment valoriser le foncier disponible autour de la gare [cfr.mobipôle]

⇒ Recommandations en terme de transports à la demande [TAD] :

- Associer l'Agence Mobilité de Charleroi Métropole [ASBL Mobilesem] afin de valoriser le véhicule obtenu auprès de la société IDEA
- la Ville de Philippeville insiste pour que la Wallonie prévoie, conjointement à la réorganisation des réseaux TEC [via les ateliers techniques portés par l'AOT], un nouveau budget pour développer l'offre TAD en milieu rural, offre qui sera programmée de concert avec l'Agence Mobilité

⇒ Recommandations en terme de services partagés au niveau de la voiture [covoiturage/autopartage]

- ⇒ expérimentation d'un service d'autopartage avec un groupe de citoyens
- ⇒ identification d'un parking de covoiturage sur le parking du Complexe Sportif

Plusieurs de ces recommandations sont déjà relevées par le Bureau d'Etudes Espaces Mobilités et certaines d'entre elles feront l'objet d'une fiche-action dans le cadre du futur PCM de Philippeville.

4. Carte générale de Charleroi Métropole

